

Rapport annuel des activités du syndicat pour l'année 2014-2015

Par Jo-Anne Fraser

En collaboration avec Stéfanie Martin, Guillaume Couture et Nicolas Talbot

Amorcer des négos à l'heure de l'austérité : une année... occupée !

Chers(ères) collègues,

Les journées au sein d'un exécutif syndical sont toujours bien remplies. Cette année encore, les dossiers ont été nombreux et notre agenda bien chargé. Mais ce qui a le plus occupé nos rencontres a été sans contredit la négociation du secteur public.

Les enjeux nationaux de cette année

Les négociations du secteur public

Les enjeux autour du renouvellement de notre convention collective sont nombreux et posent des défis importants. Comment négocier avec un gouvernement qui a de la difficulté à reconnaître notre travail à sa juste valeur et qui ne cesse de couper dans les budgets des cégeps et des services publics ? Quelles stratégies pouvons-nous prendre pour avoir gain de cause ? Que devons-nous privilégier dans nos demandes ? Jusqu'où serons-nous prêts à aller pour y arriver et comment mobiliser nos membres ? Voilà autant de questions qui ont suscité de nombreux débats lors de nos réunions syndicales et de nos instances fédérales qui ont été nombreuses cette année.

Nous avons donc débuté l'année avec la présentation et l'adoption des cahiers de demandes des tables centrale et sectorielle. Entre septembre et octobre, les débats entourant ces deux cahiers ont occupé l'ordre du jour de quatre (4) assemblées. Une autre assemblée en novembre a permis d'adopter notre cahier de demandes sectorielles harmonisées avec celui de la FEC-CSQ. Une des stratégies identifiées pour bien réussir cette négociation avec le gouvernement Couillard a été de créer une alliance avec l'autre fédération de syndicats de cégep, ce qui a guidé nos deux fédérations lors de discussions pour arriver à un protocole de fonctionnement en alliance (ASPPC, Alliance des syndicats des professeurs et professeures de cégep). Depuis cette entente, un seul comité de négociation se présente devant le CPNC (Comité patronal de négociation des collèges), ce qui est un fait unique dans notre histoire syndicale !

Le dossier de la relativité salariale (*Dérangement 21*, devenu *Les engagements rompus*), nous a aussi tenus occupés cet automne et une belle mobilisation a eu lieu autour de cet enjeu, issu de la dernière négociation. Malheureusement, la fin de non-recevoir de ce gouvernement nous a obligés à reporter la poursuite des travaux. Une lettre d'entente a été ajoutée dans le cahier de table centrale sur cette question, qui nous espérons, se réglera avec cette ronde de négociation.

Le dépôt de nos cahiers des tables centrale et sectorielle a eu lieu le 31 octobre. Le Conseil du trésor et le CPNC nous ont répondu par un outrageant dépôt patronal le 15 décembre dernier. La table était mise pour une bataille s'annonçant difficile et ardue. Les rapports des différentes tables confirment ce fait.

À partir du mois de janvier, une réflexion a été amorcée sur l'état de notre mobilisation. Ce travail s'est fait conjointement avec Marie-Claude Joly, nouvellement élue comme responsable à la mobilisation, le comité exécutif et le comité de mobilisation. Par le biais d'un sondage sur l'état des troupes et plusieurs rencontres du comité de mobilisation, un plan d'action local, envié par plusieurs syndicats, a été élaboré et discuté dans nos assemblées. Un travail colossal a été réalisé pour la réussite de ces actions tout au long de la session : piquetage matinal, action de visibilité dans le hall d'entrée, rencontres avec nos directeurs, discours à la soirée Excellence. Ce ne sont que quelques exemples de ce plan d'action ambitieux. Nous tenons à remercier tout particulièrement Marie-Claude Joly pour son dynamisme, son engagement et son regard neuf sur la mobilisation, ainsi que tous les enseignants qui ont participé de près ou de loin aux actions que nous avons réalisées jusqu'à maintenant. Elles ont toutes eu du succès et un impact réel sur l'évolution de notre négociation. Notre message a été bien entendu par nos directeurs et ceux-ci nous confirment qu'ils le portent à leur vis-à-vis. D'ailleurs, compte tenu du contexte de l'occupation et du prolongement de la session dû à la grève étudiante, il a été décidé de reporter à l'automne quelques actions prévues cette session-ci.

La publication du Rapport Demers a aussi donné lieu, nationalement, à des discussions tant dans les instances syndicales que dans les collèges. Le ministre Yves Bolduc a donné le mandat à un comité présidé par une ancienne directrice de collège, Nicole Rouillier, de faire le suivi des recommandations du rapport. Si les éléments touchant la formation continue semblent avoir déjà fait l'objet, au comité Rouillier, de travaux bien avancés, ce n'est pas le cas de la question de la formation générale, dont plusieurs craignent qu'elle soit de nouveau remise en question, du moins dans sa forme actuelle, ce que suggère le Rapport Demers. Quoi qu'il en soit, il semble que le changement de ministre de même que les coupures au ministère ralentissent le travail du comité Rouillier, dont nous n'avons plus beaucoup de nouvelles. Les professeurs des disciplines de la formation générale, de leur côté, demeurent aux aguets quant à d'éventuelles réflexions du comité Rouillier qui pourraient être transmises aux collèges et aux syndicats.

Nous désirons toutes et tous une convention collective dûment négociée. Cependant, cette perspective semble difficilement réalisable sans une forte mobilisation tant sur le plan local que national. Nous devons relever de nombreux défis cet automne pour atteindre cet objectif. Dès la rentrée, nous aurons à décider si nous nous joignons au Front commun pour une grève légale au cours de l'automne.

Compressions budgétaires, lutte à l'austérité et grève sociale le 1^{er} mai

L'automne dernier, le gouvernement Couillard annonçait des compressions budgétaires importantes en éducation, de l'ordre de 19 millions pour les cégeps et cela, en cours d'année financière. Elles s'ajoutaient aux différentes coupes faites depuis 4 ans, se chiffrant à 109 millions de dollars. Nous avons décidé de faire une action en intersyndicale pour dénoncer cette

nouvelle coupure et notre directeur général, Mathieu Cormier, a décidé de se joindre à nous et a convié toute la communauté à un piquetage matinal devant le collège. Une grande première dans notre histoire syndicale locale !

La suite n'est pas rose puisque les collèges devront vivre avec une autre ponction dans les prochaines années. Cette fois-ci, la compression est de 40 millions pour le réseau et se chiffre à 1 million de dollars pour notre collège, et ce, de façon récurrente. Cette coupure importante aura un impact majeur chez nos collègues des syndicats des employés de soutien et des professionnels. En pleine période de négociation, c'est clairement une stratégie réfléchie par ce gouvernement pour affaiblir le mouvement syndical.

La lutte à l'austérité a donc été au cœur de nos réflexions et de nos discussions syndicales depuis le début de l'année. La CSN en a fait sa priorité cette année et nous avons décidé de répondre à l'appel, avec un plan d'action voté dans nos instances FNEEQ et en organisant des actions locales.

La grève sociale du 1^{er} mai est un bon exemple de cette mobilisation contre l'austérité. L'idée d'une grève sociale cette année est venue du Syndicat des enseignants de Sherbrooke en février dernier, mais elle n'est pas nouvelle. Nous en avons souvent parlé dans nos instances FNEEQ, CSN et dans nos assemblées locales, particulièrement au printemps 2012. Trente syndicats des cégeps ont décidé d'emboîter le pas. Localement, nous avons eu trois assemblées pour traiter de cette question, la dernière étant la veille de la grève, suite à une ordonnance de la Commission des relations de travail (CRT). Malgré cette ordonnance et notre décision de la respecter, pour nous il est clair que cette grève a été un succès, autant chez nous que dans les autres collèges, quant à la visibilité médiatique que cela a apportée au mouvement. Nous sommes à l'heure des bilans et nous tentons de tirer les leçons qui s'imposent sur cette action avec notre fédération pour mieux nous préparer à l'automne, qui sera chaud et houleux, sans aucun doute !

Dès le début de l'hiver, des organisations étudiantes entamaient leur mobilisation pour jouer un rôle prépondérant dans cette lutte à l'austérité, annonçant une grève possible dès le mois de mars. Nos étudiants se sont joints au mouvement et ont fait 17 jours de grève. Par la suite, un mouvement d'occupation sur le terrain du collège a démarré le 20 avril, amenant son lot de questionnements. Le campement a pris fin le 22 mai.

Grève et campement ont causé beaucoup d'inquiétudes, aussi bien chez les professeurs qu'au sein de la direction du collège. Plusieurs professeurs et autres membres du personnel sont venus au local du syndicat pour en parler, que ce soit pour proposer des solutions ou identifier des problèmes que cela engendrait. La direction a également invité les représentants des syndicats plusieurs fois à discuter de ces situations avec eux. Tout cela a mobilisé beaucoup de notre temps et engendré un grand sentiment d'impuissance. Nous recevions les doléances de chacun sans pouvoir agir de quelque façon que ce soit. Cela nous amène à réfléchir sur le rôle que doit jouer le syndicat dans ce genre de situation.

Et localement, que s'est-il passé ?

Au Comité des relations de travail

Le CRT continue à être un espace de discussions fertiles avec le Collège. On y traite aussi bien de dossiers concernant certains membres en particulier que de grands dossiers concernant l'ensemble des enseignants. Nous avons l'impression que les deux parties en présence travaillent toujours avec un esprit d'ouverture, à la recherche de solutions concertées. Cette bonne entente permet d'approfondir des questions complexes ou d'aborder des sujets parfois délicats.

C'est d'ailleurs avec une rapidité inespérée que nous avons pu nous entendre sur une nouvelle directive concernant le report de disponibilité, sur une entente concernant l'équipement informatique du local syndical, sur une mise à jour de la directive sur les contraintes à l'horaire et sur de nouvelles balises quant à des aménagements d'horaire en lien avec la conciliation famille-travail. Nous avons également commencé à travailler sur un projet d'entente locale sur la suppléance, un document prévu par la convention collective dont bien peu de collègues ont réussi à se doter.

Nous avons également profité du CRT pour faire valoir notre déception lors du dépôt patronal dans le cadre du renouvellement de notre convention collective. Cela a engendré des discussions qui nous ont permis de voir comment se positionnent nos directeurs dans ce dossier.

Le CRT est aussi l'instance où nous discutons des allocations et de l'ouverture des postes. À ce chapitre, il est bon de rappeler que 50 postes d'enseignants ont été ouverts au cours des 3 dernières années. C'est énorme ! Considérant que la partie patronale n'était prête à ouvrir d'emblée que la moitié d'entre eux, on peut affirmer que le CRT est un lieu où le syndicat négocie ferme pour défendre les intérêts des professeurs.

De plus, en juin dernier, nous avons décidé d'ouvrir notre grand tiroir des griefs et de commencer ce qu'on appelle « le grand ménage » des griefs. Nous avons énormément de griefs encore actifs au greffe, dont certains remontaient à 1973 ! Un premier travail a été fait pour régler tous ceux qui n'ont pas d'incidences financières, comme de très vieux griefs sur l'attribution des cours ou de la tâche d'enseignants ayant pris leur retraite. C'est un travail colossal que nous reportions chaque année. Il nous reste actuellement 11 griefs en suspens que nous espérons régler d'ici le 15 juin.

La bonne nouvelle est que pendant que nous faisons le ménage dans les vieux griefs, les nouveaux ne s'accumulent pas trop. Le syndicat n'a déposé qu'un seul grief au cours de l'année, un contentieux qui s'est finalement réglé par une entente en CRT. On se compare parfois à des collègues d'un autre cégep qui ont déposé 36 griefs l'année dernière et on aime rappeler que la concertation est plus fertile que la confrontation.

Le travail dans les départements

Une grosse partie de notre travail syndical consiste à accompagner des enseignants vivant des situations conflictuelles dans leurs départements. Comme on le dit souvent, le travail d'équipe en département est parfois plus engageant que le mariage et malheureusement, nous ne pouvons divorcer de notre département !

Au fil des années, nous réalisons que ces situations engendrent beaucoup de stress et de détresse chez les enseignants. L'autonomie départementale est un acquis auquel l'on tient précieusement, mais il comporte quelques écueils. Le syndicat est fier de contribuer à rapprocher les parties et à trouver des solutions, souvent en collaboration avec la direction des études ou avec la direction des ressources humaines.

Nous constatons que ces problèmes surviennent souvent dans l'organisation du travail et le manque de règles et d'outils pour réaliser nos tâches départementales. À la recherche de solutions, nous avons élaboré une formation sur la gestion du travail par les pairs en département que nous avons présenté plusieurs fois au cours des dernières années. Nous n'avons pas pu organiser de journée de formation ouverte à tous cette année, compte tenu du calendrier chargé lié au processus de négociation. Cependant, elle nous est utile dans notre travail quotidien avec les départements.

Dans le but d'aider et de soutenir les RCD et les RP dans leurs tâches, nous avons aussi organisé des rencontres avec ceux-ci pour discuter de différents sujets tels que la fabrication des horaires et la gestion des plaintes. Ces nouvelles rencontres se poursuivront l'an prochain aussi.

La commission des études

La commission des études s'est réunie 10 fois en 2014-2015. Le plan de travail présenté en septembre par Carole Lavallée était ambitieux et les membres ont eu à lire de nombreux documents à adopter ou réviser. Comme chaque année, ce sont d'abord les devis et rapports d'évaluation de programmes (DEC et AEC), les calendriers et les grilles de cours révisées qui ont fait l'objet de discussions avant d'être adoptés. D'autres échanges intéressants ont porté sur les documents suivants : la Procédure de gestion d'une plainte étudiante ou concernant un étudiant (adoptée), la Politique d'emprunt de documents à la bibliothèque et la Procédure d'emprunt de documents à la bibliothèque (adoptées), le formulaire de révision annuelle des grilles de programmes (adopté), la Politique interculturelle (révisée), les balises du SAIDE (actualisées), le devis d'assurance qualité (adopté) et le Plan stratégique 2015-2020 (adopté en vue de son adoption au conseil d'administration du 10 juin).

Mais les professeurs membres de la commission des études ont mis un peu de piquant dans le déroulement des réunions. À deux reprises, ils ont demandé un ajout à l'ordre du jour. D'abord, le 8 avril, ils ont mis sur la table leurs craintes face aux compressions incessantes dans le milieu de l'éducation, et à leurs effets sur notre institution. Un manifeste contre l'austérité a été lu et la directrice des études a répondu aux questions des membres. Puis, le 13 mai, trois résolutions ont été proposées par des membres. La première demandait que les travaux sur l'assurance qualité soient interrompus, et ce d'autant plus que les directeurs généraux des cégeps ont eux

aussi transmis récemment leur souhait de ne pas répondre aux attentes de la CÉEC (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial) en ces temps d'austérité. Il a finalement été convenu, après discussion entre la direction et les membres de la CÉ, que les travaux sur l'assurance qualité seraient poursuivis jusqu'à la fin du mois de juin. Mais la directrice des études nous a assurés que notre directeur général allait dire à la CÉEC que notre collègue n'allait pas participer aux rencontres avec ses représentants. Voilà qui nous semble en ligne avec notre position d'assemblée : participer au processus pour ne pas en être exclus comme professeurs, mais pas dans l'objectif de rendre des comptes à la CÉEC !

Les deux autres propositions concernaient le Plan stratégique 2015-2020. Réunis en rencontre préCÉ, les professeurs s'étaient entendus pour faire passer le message suivant : quelque louables et enthousiasmantes qu'elles soient, les orientations de ce plan stratégique ne seront pas portées par la communauté si les compressions continuent de couper des services et des emplois. De même, les employés du cégep ne seront pas motivés à défendre ce plan stratégique si les prochaines conventions collectives ne sont pas négociées. L'objectif, partagé par nos collègues des autres syndicats, était donc de faire en sorte que le ministre de l'Enseignement supérieur reçoive ce message en même temps que le Plan stratégique de notre cégep, entre autres par une lettre qui accompagnerait le document. Ces propositions ont donc été discutées lors de la dernière réunion de la Commission des études (le 27 mai). Notons que suite à notre intervention du 13 mai, un paragraphe a été ajouté dans le Plan stratégique lui-même, faisant état du contexte de compressions et aussi des négociations en cours. Mathieu Cormier nous a également assuré qu'il proposera au conseil d'administration de faire suivre une lettre au ministre, portant les inquiétudes de notre milieu devant les coupures et les négociations en cours. Le conseil d'administration est le 10 juin prochain et nous souhaitons y être nombreux afin d'insister sur l'importance de transmettre nos revendications.

Fabrication des horaires et conciliation famille-travail

Depuis plusieurs années, la fabrication des horaires des professeurs soulève de nombreuses questions et le comité exécutif voulait y voir de plus près. Après plusieurs échanges avec l'organisation scolaire, nous avons proposé à l'assemblée un certain nombre de balises, incluant celles qui touchent les aménagements d'horaire pour des raisons de conciliation famille-travail. Le résultat de ces travaux et balises adoptées se trouve dans les formulaires qui ont servi à la fabrication des horaires en vue de la session d'automne. Il va sans dire que les formulaires et toutes les démarches qui les accompagnent pourront être améliorés avec la pratique. L'ensemble de la procédure est d'ailleurs l'objet d'un projet pilote que l'exécutif suivra avec l'organisation scolaire et le CRT.

Quoi qu'il en soit, nous avons l'espoir que les nouvelles balises et une sensibilisation aux impacts des demandes d'aménagement d'horaire permettront d'améliorer le processus et, surtout, permettront de produire des horaires plus satisfaisants à tous points de vue

Le travail des comités

Comme vous le constatez au moment des élections, il est possible de s'impliquer dans de nombreux comités pour faire avancer des dossiers qui vous passionnent ou vous préoccupent. Certains comités ont été formés pour répondre à un problème criant, d'autres pour améliorer des processus existants (politique, procédure ou autre). Ces comités, qu'ils soient syndicaux ou paritaires, sont indispensables au bon fonctionnement de notre syndicat et de notre collège. Cette implication dénote un engagement de la communauté et se reflète dans la vitalité de notre vie syndicale et collégiale. Vous trouverez en annexe les différents rapports du travail fait dans tous ces comités. La liste est impressionnante !

Merci à vous tous, membres des comités, pour votre implication et votre dévouement à la cause syndicale. Sans vous, nous ne pourrions pas aller aussi loin.

Et pour terminer l'année...

Après mûres réflexions, j'ai décidé de quitter mes fonctions syndicales cette année pour retourner à mes autres passions et engagements, qui sont la musique, l'enseignement et la création. Cela me manque depuis plusieurs années déjà et j'attendais que notre équipe de l'exécutif soit stabilisée et notre relève syndicale au rendez-vous, ce qui est le cas cette année. Voilà déjà 11 ans que je milite au sein de notre organisation syndicale et j'y ai vécu de belles années remplies d'évènements inattendus où j'ai énormément appris. Le travail d'équipe est un des facteurs déterminants pour bien réaliser notre travail et je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai côtoyées au fil de ces années, qui ont donné de leur temps pour la cause syndicale.

Ce travail ne peut se faire que dans la collaboration et la bonne humeur et ce fut encore le cas cette année. Je quitte avec regret des collègues qui s'engagent de façon exemplaire. Tous les trois ont décidé de poursuivre leur implication syndicale et j'en suis fort heureuse. De grands défis les attendent l'an prochain et je sais qu'ils sauront les relever.

Tout d'abord, je veux remercier du fond du cœur Stéfanie Martin qui milite au sein de notre exécutif depuis 2006 avec un engagement toujours renouvelé et un grand professionnalisme. Nous avons traversé toutes deux des évènements inoubliables qui resteront longtemps gravés dans notre mémoire. Un grand merci aussi à Nicolas Talbot, qui s'est joint à nous en septembre dernier, suite au départ de David Pilon, qui fait un travail extraordinaire et qui apprend les subtilités de la convention collective avec une rapidité étonnante. Pour terminer, je tiens à remercier Guillaume Couture, qui a accepté de se présenter au poste de président pour la prochaine année. Ce poste n'est pas facile, particulièrement en période de renouvellement de notre convention collective, mais je sais qu'il saura relever les défis que cela comporte avec engagement, écoute, discernement, intelligence et humour !

Je désire aussi souligner le travail de nos présidents d'assemblée qui ont guidé nos échanges avec patience, doigté et humour. Merci à Édith Juneau qui a pris la relève, et merci à Ivan Bendwell qui a été là en renfort quand Édith ne pouvait être présente.

Je tiens ici à remercier personnellement Claude Courchesne, notre secrétaire, femme de cœur, toujours fidèle au poste et toujours soucieuse de notre bien-être au quotidien.

En terminant, je vous remercie de m'avoir fait confiance durant toutes ces années. Je sais que vous n'avez pas toujours été d'accord avec mes propos et mes décisions, mais les débats nous font tous grandir et grâce à vous la vie syndicale est dynamique et fertile à Saint-Laurent. Onze ans assise « à la table d'en avant » ont contribué à faire de moi une meilleure personne.

Je vous souhaite à toutes et tous un été ressourçant. Nous nous retrouverons dès l'automne, dans nos assemblées syndicales...assis du même côté de la salle!

Solidairement vôtre,

Jo-Anne Fraser,
Présidente du syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent

Annexes

RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Comités syndicaux

Comité tâche et les allocations

Le comité tâche a notamment comme mandat de réaliser une enquête visant à décrire la réalité de la tâche dans chacun des départements et à identifier les problèmes spécifiques rencontrés. Pour réaliser cette partie du mandat, nous avons élaboré des questionnaires et quelques-uns ont été distribués cette année pour être validés, mais le travail ne s'est par rendu plus loin.

Cela nous a néanmoins permis de faire quelques constats sur le comité tâche lui-même, et nous doutons finalement de sa pertinence. D'une part, les problèmes reliés à la tâche sont beaucoup moins criants aujourd'hui qu'il y a quelques années. Les RCD semblent mieux maîtriser cet aspect de leur travail et le collège est beaucoup plus transparent tout au long du processus de confection de la tâche, transmettant au syndicat tous les documents nécessaires à sa vérification.

D'autre part, identifier les problèmes liés à la tâche est une chose assez complexe, qui exige une connaissance très fine de la réalité de chacun des départements, connaissance que seuls les RCD possèdent.

Par conséquent, nous proposons d'abolir le comité tâche et d'utiliser plus régulièrement les réunions pré RCD-RP pour traiter de certains enjeux liés à la tâche et mener à bien les mandats de ce comité.

Concernant les allocations, nous dressons cette année un portrait passablement plus sombre que celui que nous tracions l'an dernier. Une autre année de surembauche (2,15 ETC) a terminé de gruger notre surplus accumulé d'allocations. Cela signifie qu'à partir de maintenant, nous ne pouvons plus nous permettre de surembauche, au risque de devoir l'éponger à même le budget de fonctionnement du cégep, une perspective inconcevable à l'heure des compressions. La direction des études a annoncé qu'elle allait scruter à la loupe les projets de répartition des départements afin de ne permettre aucun dépassement. L'austérité s'invite donc maintenant dans nos projets de répartition.

Le Comité des enseignants pour les ressources technologiques

Cette année, personne n'a été élu au comité CERT. Cependant, nous avons poursuivi les mandats du comité et mis en œuvre le plan d'action élaboré au printemps dernier. Le 9 octobre, nous avons rencontré le DG, Mathieu Cormier, et la DE, Carole Lavallée, pour soulever les problèmes récurrents avec la DRT et discuter du comité institutionnel. Deux enseignants ont été élus à l'assemblée du 26 novembre pour être membres de ce comité. Cette année, nous avons clairement senti que nos insatisfactions ont été entendues par la direction et qu'un réel changement s'est opéré dans les services offerts par la DRT. Cela n'est sans doute pas étranger à l'arrivée de notre nouvelle DE. Nous vous avons donc soumis l'idée de suspendre ce comité pour la prochaine année, idée que vous avez acceptée, et de suivre de près l'évolution de ce dossier en comité exécutif.

Comité de révision des statuts et règlements

Le comité a été créé à l'automne 2014 et un seul membre, Olivier Laroche du département de physique, s'est présenté et a été élu. Le mandat du comité est de proposer à l'assemblée générale des modifications aux statuts et règlements du syndicat. Voici les enjeux de la révision qui furent identifiés :

- Clarifier et alléger la procédure des élections;
- Clarifier la formation et le rôle des comités;
- Bonifier le rôle du conseil syndical;
- Arrimer les statuts et règlements à nos pratiques.

Après des dizaines d'heures de travail, la consultation de statuts et règlements d'autres syndicats, la consultation de quelques membres du syndicat et 5 réunions avec Ivan Bendwell et

Nicolas Talbot (membre de l'exécutif), le comité a déposé en avril 2015 une proposition de modification aux statuts et règlements en assemblée générale.

Des délais (dossiers urgents reliés à la négociation de notre convention collective) ont fait que, malheureusement, le document n'a pas pu être présenté, discuté, modifié et adopté cette année. Une rencontre avec le comité exécutif aura lieu d'ici le 15 juin pour discuter de certaines modifications et le comité continuera donc son travail l'année prochaine. Le document sera d'abord présenté en Conseil syndical dès la rentrée et par la suite, adopté en assemblée. Et enfin, nous aurons des statuts et règlements actualisés !

Comités institutionnels

Comité de validation et d'orientation du processus d'assurance qualité de la CEEC

Il a été décidé en assemblée générale que les professeurs participeraient au processus d'assurance qualité. Cette participation se voulait un rempart contre les dérives potentielles de l'exercice. Ainsi, Marie-Josée Gaudreau et Nicolas Talbot se sont joints au comité de validation et d'orientation du processus d'assurance qualité de la CEEC. Leur première action fut d'ajouter dans l'introduction du rapport d'autorévision une section stipulant que les professeurs participent au processus afin de défendre la liberté académique et l'autonomie départementale.

Il est ressorti très rapidement que le Collège ne souhaitait qu'aller à l'essentiel, c'est-à-dire répondre aux exigences minimales de la CEEC. Il n'était pas question, pour le Collège, que le processus entraîne de nouvelles formes de reddition de compte pour les enseignants.

Cet exercice a contraint le Collège à revoir l'organisation de l'information. En effet, une culture de l'oral a cours au collège et l'analyse mise en œuvre a permis de réorganiser et de formaliser les processus informels.

Comité pour l'élaboration du plan stratégique 2015-2020

À l'automne, deux enseignants ont été élus pour siéger au comité pour l'élaboration du plan stratégique 2015-2020, Édith Juneau et Ivan Bendwell. Deux journées de consultation ont été organisées par ce comité en octobre et en janvier. À l'hiver, suite au départ de Chantal Provost, les deux enseignants ont été libérés pour la rédaction du plan stratégique. Une première version du document de travail a été présentée à la commission des études du mois de mars. Suite aux divers commentaires, un document complet a été soumis pour consultation auprès de toute la communauté. Il a été adopté à la commission des études du 27 mai dernier et sera présenté au conseil d'administration du 10 juin.

Comité vert (Comité d'action et de concertation en environnement)

L'année 2014-15 en a été une de consolidation pour les projets et initiatives du comité vert local. Transport durable, récupération et recyclage, économie d'eau, tout cela est bien présent au cégep de Saint-Laurent, et le comité veille à maintenir et améliorer la situation, en plus de participer aux activités organisées par Michel Rondeau, conseiller pédagogique à l'animation. Au

chapitre des nouveautés, les professeurs du comité retiennent l'installation à venir de deux nouveaux composteurs et le projet de réfection de la cafétéria, que nous tâchons de rendre plus écoresponsable. Autre chantier en continu dont nous espérons qu'il débloquera enfin en 2015-16 : celui de la réduction de papier.

Nous pensons toutefois que ce comité pourrait être plus présent dans le collège. Le non-renouvellement du contrat de la technicienne en environnement il y a 4 ans et les nombreux dossiers que doit prendre en charge Michel Rondeau en plus de celui de l'environnement font qu'il est difficile de développer de nouveaux projets. Nous invitons tous les professeurs intéressés à contacter le comité pour offrir temps et idées !

Comité cafétéria

Après deux changements de chef cette année, le comité cafétéria espère qu'une stabilité s'installera en même temps que les nouvelles installations. Rappelons que le budget d'infrastructure permet au Collège de procéder à la réfection de la cafétéria et des salles autour, y compris le salon du personnel et le hall, qui devraient être rénovés à temps pour la rentrée d'automne. Une professeure d'architecture, Sophie Martel, a fait partie du comité local qui a œuvré aux plans de cette rénovation. Le concessionnaire, Chartwells, prévoit intégrer des nouveautés au menu dès l'automne.

Les professeurs membres du comité cafétéria retiendront par ailleurs que Chartwells a proposé d'intégrer des bannières à notre cafétéria, nommément Subway et Tim Hortons, qui se sont implantées dans certains collèges. C'était sans compter sur une réaction unanime du comité : il n'en est pas question ! Nous avons fait comprendre aux représentants de Chartwells que notre communauté était depuis toujours réfractaire aux intrusions de ce genre. Notre collègue Nicolas Talbot leur a même demandé, en boutade, s'ils avaient prévu des espaces pour des tentes à côté de leurs bannières éventuelles...

Comité de perfectionnement

Ce comité paritaire, issu de la convention collective, fonctionne très bien au collège. Il est piloté par David Pilon, adjoint à la direction des études et est composé de deux enseignants, Barbara Augustin et Mélanie Martin, de Jo-Anne Fraser comme membre de l'exécutif, de Manon Robichaud, adjoint aux ressources humaines, de Olga Weyhaeghe et de Maude Genest-Denis, conseillère pédagogique.

Comme chaque année, le mandat de ce comité est de recevoir, analyser et autoriser les demandes de perfectionnement des enseignants en vertu de la politique en vigueur et du budget autorisé par la convention collective. D'ailleurs, cette année, nous avons convenu qu'il était temps de revoir certains montants liés aux frais de déplacement, particulièrement ceux liés au déplacement aérien, ce qui donnerait plus de flexibilité aux enseignants invités dans un colloque à l'étranger ou dans l'ouest du pays.

Comité d'internationalisation de la formation

Au terme de deux rencontres (2 décembre 2014 et 24 février 2015), les membres du comité, dont Marie-Claude Joly, ont pu lire et commenter l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sur l'internationalisation des formations collégiales, faire un état de la situation des projets de mobilité, faire un bilan de l'accueil des étudiants étrangers et entamer une réflexion sur la pertinence de l'internationalisation des programmes. Tout cela a pu mener à un document de travail, toujours en cours de rédaction, portant sur trois ou quatre grands enjeux locaux qui sont matière à réflexion. De plus, plusieurs pistes d'actions à poser sont de mise pour aider au positionnement de l'international au collège. Finalement, le comité a aussi révisé la politique de l'international du cégep.

Il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis le mois de février. Cependant, il y a eu une rencontre avec les RCD-RP et les programmes qui ont déjà un projet à l'international pour favoriser la discussion et les échanges face aux enjeux qui sont rencontrés dans nos différents projets. Il y a un désir de concocter un outil promotionnel institutionnel avec tous les projets du cégep, tous programmes confondus. Il a aussi été suggéré de s'unir pour aller chercher du financement commun.

La professeure élue dans ce comité, Marie-Claude Joly, est en poste jusqu'en 2016